

**Report de l'assemblée générale ordinaire de SETTLEMENTS appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019**

Le conseil d'administration de SETTLEMENTS informe par la présente le marché que l'assemblée générale ordinaire de SETTLEMENTS appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 ne se tiendra pas, comme prévu dans l'article 27 de ses statuts, en date du 30 avril. Ce retard est dû à l'établissement du Rapport annuel lui aussi retardé notamment par les retards découlant des mesures pour la lutte contre la pandémie Covid-19 et leur impact sur l'obtention des éléments nécessaires à la définition de la « Valeur Nette d'Inventaire » du portefeuille de *life settlements* ainsi que par la révision annuelle des hypothèses à la base du modèle d'évaluation des « beneficiary interest ».

Le conseil d'administration est toutefois d'avis que ce Rapport devrait être finalisé dans les semaines à venir. Ce faisant, l'assemblée générale ordinaire de SETTLEMENTS appelée à approuver les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019 pourrait se réunir dans les environs de la seconde quinzaine du mois de mai.

Une date définitive sera communiquée au marché dans les meilleurs délais.

**A propos de SETTLEMENTS SA**

SETTLEMENTS est une société anonyme de droit belge dont les actions sont admises à la négociation sur le Marché d'EURONEXT GROWTH Brussels sous le MNEMO STTL.

SETTLEMENTS vise à devenir un des leaders européens dans le domaine des *life settlements*.

**Contact presse**

E-mail : [info@lacambreinvest.com](mailto:info@lacambreinvest.com)